

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOIRE DU 02 septembre 2016

REGULARISATION CHAUFFAGE LOCATAIRES DU 01/08/2015 AU 31/07/2016

Ces dispositions prendront effet au 01/08/2016.
AVIS DU CONSEIL : FAVORABLE

RAPPORT ANNUEL DU SAVA

Mme la 1^{ère} Adjointe expose aux membres du conseil qu'en application de l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le SAVA compétent en matière de gestion du service d'assainissement collectif et non collectif dans la commune, a établi le rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service pour l'année 2015.

Service assainissement collectif, quelques chiffres :

* 6.312 habitants desservis sur l'ensemble du Syndicat

* Pour Moiré : 44 abonnés avec 266.513 m³ facturés

Service assainissement non collectif :

* 3.449 habitants sur l'ensemble du syndicat

* tarif du contrôle des installations existantes : 71.70 € HT en 2015 et 72.69 € HT en 2016

Il est précisé que ces documents sont à la disposition du conseil en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DONNE acte de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2015.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX

Mme la 1^{ère} Adjointe expose aux membres du conseil qu'en application de l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le Syndicat des eaux du canton du Bois d'Oingt compétent en matière de gestion du service d'eau potable dans la commune, a établi le rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service pour l'année 2015.

Quelques chiffres :

* 3568 clients, population concernée : 7527 habitants

* 311.562 m³ facturés pour 458.485 m³ d'eau mis en distribution

* prix moyen du TTC du service au m³ pour 120 m³ : 3.58 €

Il est précisé que ces documents sont à la disposition du conseil en mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DONNE acte de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2015.

PARTICIPATION FINANCIERE ROSE NUITS D'ETE

Le conseil avait pris position dans sa séance du 7 juin 2016 pour une participation à hauteur de 150 € à verser à la commune de Frontenas qui centralisait la comptabilité.

AVIS DU CONSEIL : FAVORABLE

ELECTION COMPLEMENTAIRE PARTIELLE MUNICIPALE

Suite à la rencontre avec M. Le Sous-Préfet du lundi 29 Août voici les réponses apportées concernant la continuation de ce conseil suite au décès du Maire Michel MOREL :

- Anny COMMANDEUR, 1^{ère} adjointe, assure l'intérim jusqu'à l'élection du prochain Maire.

- La commune doit procéder à l'élection d'un conseiller municipal car le Maire et les Adjointes ne peuvent être élus que par un conseil au complet.

- M. le Sous-Préfet a fixé la date des élections au dimanche 9 octobre 2016 pour le 1^{er} tour et au dimanche 16 octobre pour le 2^{ème} tour s'il y a lieu.
- Le dépôt des candidatures s'effectue à la sous-préfecture, du mardi 20 au jeudi 22 septembre 2016 pour le premier tour.
- Si un candidat est élu au 1^{er} tour l'élection du Maire et des Adjointes aura lieu le vendredi 14 octobre 2016 à 19 h.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

VOIRIE :

- ▶ Travaux d'épaveuse programmés pour la fin de semaine prochaine (15-16 septembre)
- ▶ Camion : Réparation fuite volant moteur : 458,34 € TTC + changement embrayage pour 480 € TTC.
- ▶ L'arbre coupé en attente sur l'accotement à droite dans la descente du Boucairon doit être évacué par son propriétaire.
- ▶ Coût des travaux supplémentaires d'enrobé pour l'accès à la parcelle n°584 au Boucairon : 1044€ TTC
- ▶ Les travaux de voirie 2016 sont terminés : plusieurs problèmes à soulever lors de la réception des travaux.

BATIMENTS :

- ▶ Billard Club :
Travaux d'accessibilité : peinture des nez de marches et contremarches : en cours de réalisation.
- ▶ Salle La Chapelle
 - Le remplacement de la chaudière sera terminé mi-septembre. 3 poques sont signalés sur le nouveau cumulus situé dans la cuisine.
 - Quelques tuiles poreuses ont été changées suite aux orages, l'équivalent d'une moitié de toit serait à changer également : devis réceptionné.

CIMETIERE :

- ▶ Une plaque funéraire sera achetée suite au décès de Michel MOREL : accord du conseil pour apposer le blason de la commune sur ladite plaque.

FESTIVITES - VIE ASSOCIATIVE : Bilan Rosé Nuits d'été = Bénéfice destiné au repas du CCAS du samedi 14 Janvier 2017.

DIVERS

- ▶ Proposition d'achat d'une sono mobile (environ 400 €). AVIS DU CONSEIL : FAVORABLE.
- ▶ Dans la montée du chemin Pagnon, les branches d'un chêne dans le mur de M.MARDUEL proches de la ligne électrique représentent un danger : voir avec ERDF ENEDIS.